



Démystifier les risques psychosociaux pour mieux les prévenir

Depuis avril 2022, avec la *Loi modernisant le régime de santé et sécurité au travail*, tous les employeurs du Québec ont le devoir d'évaluer les risques psychosociaux (RPS) afin de mieux les gérer et les prévenir.

Cette conférence vise avant tout à démystifier ce que sont concrètement les RPS au travail et leurs conséquences sur les personnes, les équipes et les organisations. Elle propose également des méthodes et outils vous permettant d'en faire l'évaluation dans votre milieu et d'agir sur les facteurs de risque pour les transformer en facteurs de protection.



Sophie Deslauriers et Caroline Goulet sont toutes les deux psychologues du travail et des organisations depuis plus de 25 ans. Leurs parcours les ont amenées dans des organisations de toutes natures et de toutes tailles, à faire notamment du développement organisationnel, de la formation, du coaching et de la gestion des ressources humaines. Les questions reliées au climat et à la santé psychologique au travail, tant des salariés que des dirigeants et entrepreneurs, sont au cœur de leur association et de leur pratique actuelle.

Estrie, Montérégie, Montréal et partout au Québec

Caroline Goulet

514.973.0251

caroline@dgconseils.ca

Sophie Deslauriers

514.424.6883

sophie@dgconseils.ca